

CONSEIL d'ECOLE du jeudi 2 juin 2022

La séance est ouverte à 18h15.

Secrétaires de séance : Mmes Jennifer ORAIN (représentante de parents d'élèves) et Maria PINTO RIBEIRO (directrice de l'école)

Les personnes présentes :

L'équipe enseignante :

Mme Pinto Ribeiro Maria
Mme Szpiro Véronique
Mme Verdière Estelle
Mme Millet Céline
Mme Bas Angélique
Mme Fauvet Morgane
Mme Laplaige Nathalie

La municipalité :

Mme COURTOIS Déborah, Mmele Maire
Mme SIGLER Helena, adjointe au maire

Les représentants de parents d'élèves :

Mme Davoult Aurélia
Mme Gallimard Lucie
Mme Feniz Nathalie
Mme Cléro Céline
Mme Pineau Nadia
Mme Leroux Emeline
Mme Orain Jennifer
Mme GogienMrini Anne

1. Équipe enseignante pour la rentrée 2022

L'équipe enseignante de l'école de la Colline sera composée des sept mêmes personnes à la rentrée de septembre : Mmes PINTO RIBEIRO Maria-directrice, BAS Angélique, FAUVET Morgane, LAPLAIGE Nathalie, MILLET Céline, SZPIRO Véronique, VERDIERE Estelle.

Mme MERABTI Sarah sera remplacée par un ou une autre enseignant(e) pour le quart de décharge de la directrice.

2. Perspectives de l'école pour l'année scolaire 2022/2023

Nous terminons l'année scolaire à ce jour, avec **162 élèves** ; 17PS, 23MS, 23GS, 28CP, 22CE1, 18CE2, 19CM1, 12CM2.

À ce jour, il y a **177 élèves** inscrits pour la prochaine rentrée.

enfants nés en	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
classe de	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
élèves inscrits	22	18	23	24	29	22	18	21

L'équipe enseignante a pensé les répartir comme suit avec sept classes : répartition susceptible de changer en fonction des inscriptions pendant les grandes vacances scolaires.

PS-MS	PS-GS	GS-CP	CP-CE1	CE1-CE2	CE2-CM1	CM1-CM2
7+18	15+11	12+11	13+12	17+9	13+13	5+21
25élèves	26 élèves	23 élèves	25 élèves	26 élèves	26élèves	26 élèves

3. Listes des fournitures scolaires rentrée 2022

Les différentes listes des fournitures pour la rentrée 2019 ont été élaborées en conseil des maîtres et doivent être soumises au conseil d'école : BO de l'éducation nationale, circulaire n° 2016-054 du 13 avril 2016. Celles -ci seront sur le site de la commune.

Fournitures pour les CP/CE1/CE2:

- Un protège-documents pochettes fixes (100 vues) pour les fiches de lecture (sauf pour les CP)
- Une trousse souple pour feutres et crayons de couleur
- Une trousse souple pour les autres crayons et stylos
- Des stylos noir, vert, bleu, rouge (non effaçables)
- Un crayon à papier HB (on en met deux dans la trousse, en prévoir une grande quantité)
- Une gomme (prévoir une grande quantité)
- Un taille-crayon avec dévidoir
- Une règle plate graduée de 30 cm en plastique rigide (non flexible) et non en métal
- Un compas simple mais de bonne qualité
- Une équerre
- Des ciseaux à bouts ronds
- Plusieurs tubes de colle (on en met deux dans la trousse, en prévoir une grande quantité)
- Une petite boîte pour les étiquettes
- Des crayons de couleur
- Une pochette de feutres
- Une ardoise blanche
- Des feutres pour l'ardoise + un chiffon
- Des chaussons rythmiques dans un sac solide pour pouvoir le suspendre au portemanteau
- Deux boîtes de mouchoirs
- Deux chemises cartonnées 3 rabats avec élastiques grand format

- Quatre photos d'identité
- Un cahier 17X22 lignes seyès 96 pages
- Un cartable assez grand pour pouvoir y mettre des cahiers format 24X32
- Un agenda, pas de cahier de textes
- Un dictionnaire, de préférence Larousse Maxi débutant (ou celui de l'année précédente) seulement pour les CE1/CE2, pas les CP

Fournitures pour les CM1/CM2 :

- 1 trousse
- 4 stylos bleus, 3 rouges, 3 verts, 2 noirs
- 4 crayons à papier
- 2 gommes
- 1 taille crayon avec réservoir
- 1 paire de ciseaux avec bouts arrondis
- 5 bâtons de colle
- 4 surligneurs de couleur différente
- 1 règle graduée plate **en plastique rigide** de 30 cm
- 1 équerre **en plastique rigide**
- 1 compas
- 1 pochette de feutre fins
- 1 pochette de crayons de couleur
- 1 ardoise blanche, 1 chiffon et 4 feutres d'ardoise.
- 1 agenda
- 1 grand classeur 21x29,7 cm ; 4 anneaux
- 6 intercalaires cartonnés (pour le grand classeur)
- 100 feuilles simples perforées de couleur blanche 21x29,7 cm à lignes seyès
- 100 pochettes transparentes (pour le grand classeur)
- 2 chemises en plastique à élastiques
- Un protège-documents pochettes fixes (40 vues) **pour les CM1 uniquement (ou nouvel arrivant en CM2)**
- Un dictionnaire, de préférence Larousse maxi débutant (ou celui de l'année précédente)
- Un vieux t-shirt ou tablier pour la peinture
- Une boîte (bons points, étiquettes)
- 2 boîtes de mouchoirs

4. Stage de réussite pendant les vacances scolaires :

Un stage de remise à niveau (3h45 heures par jour sur 4 jours = 15 heures) est proposé tous les ans aux élèves pendant les vacances. Les élèves qui y participent sont proposés par leur enseignant.

**Pour le moment, pas d'informations en ce sens de l'inspection départementale Meaux Nord.
Si besoin, les familles des élèves concernées seront prévenues individuellement.**

Le stage de réussite aux vacances de printemps a été proposé en priorité au cycle 2. Un seul élève de CE1 y a participé.

5. Bilan des activités pédagogiques complémentaires (APC)

Cette année, les 36 heures d'APC ont été organisées par groupes restreints d'élèves pour l'aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages.

Le bilan est plutôt positif :

- progression dans tous les domaines
- les différents apprentissages ont bien été ciblés
- cela a permis aux élèves de reprendre confiance en eux

Pour la rentrée prochaine, l'organisation de ces heures restera comme cette année scolaire, soit 30 minutes pendant la pause méridienne. Le détail sera donné lors de la réunion de rentrée parents/enseignant.

6. Bilan des prestations des services mis à la disposition de l'école par la municipalité :

Piscine :

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont pu bénéficier des huit séances de piscine prévues sur deux semaines en septembre 2021 à la piscine TAUZIET de Meaux.

Utilisation de la salle polyvalente

Activités en EPS, expression corporelle, l'intervention de LEGO début février pour les élémentaires (celle des maternelles s'est déroulée dans la salle de motricité)

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour ce prêt.

La directrice souhaite relever que seulement deux parents ont fait un retour positif sur l'envoi par mail, à toutes les familles de l'école, d'un diaporama/photos, montrant les différentes réalisations LEGO de leurs enfants.

7. Bilan de la coopérative scolaire : OCCE 77

La municipalité consacre à l'école :

- 45 € par enfant pour les fournitures scolaires
- 2500€ seront versés sur le compte de l'école OCCE
- 2 400 € pour les voyages scolaires consacrés aux voyages scolaires n'ont pas pu être dépensés cette année scolaire. Aucune sortie scolaire n'a été organisée à cause, en partie, de la crise sanitaire. Cette somme a été réintégré dans le budget communal.

À ce jour, il reste 3991,09 € à la coopérative scolaire.

La coopérative de notre école est affiliée à l'OCCE 77, et le contrat d'assurance MAE/MAIF couvre tous les adhérents de notre coopérative, notre matériel, les adultes bénévoles encadrant l'activité hors temps scolaire.

Il faut simplement l'autorisation du maire d'utiliser les locaux scolaires, étudier avec lui les dispositions particulières à prendre, compte tenu du plan Vigipirate, en cas de co-organisation avec une association, écrire les responsabilités de chaque organisateur, veiller à ce que l'association co-organisatrice soit une association dont les statuts sont dûment enregistrés, écrire un courriel à l'OCCE pour prévenir des dates, lieux et public attendu (pour les fêtes uniquement).

8. Sécurité et organisation pour la rentrée scolaire de septembre 2022

L'an prochain, comme cette année, plusieurs exercices, PPMS confinement, alerte attentats, alerte incendie, seront programmés, plusieurs exercices en fonction des scénarios possibles selon la configuration de l'école, pendant le temps scolaire.

A voir avec la municipalité les différents scénarios, on doit avoir un référent à la police qui pourrait nous aider à rédiger les différentes situations. Pour information, malheureusement, à chaque fois que la directrice sollicite la police municipale ou la police, ces deux services ne sont jamais disponibles !

Trois signaux distinctifs ont été mis en place : PPMS confinement, corne de brume ; incendie, alarme ; alerte attentat, système flash silencieux dans l'école.

Pour information, les pompiers ont été contactés par la mairie pour être référent. Il est possible qu'ils puissent nous aider sur le sujet.

DUERP : à la rentrée avant le premier conseil, la directrice souhaite faire une visite des locaux scolaires, en présence de la municipalité et les représentants de parents pour mettre à jour le DUERP (obligation de le faire en début d'année scolaire). Une date pour septembre 2022 sera à définir quand la directrice connaîtra son jour de décharge.

PLAN VIGIPIRATE : rappel aux familles, merci de respecter l'interdiction de s'arrêter en voiture devant les portails d'entrée de l'école, rue du temple et rue Alphonse Cabon pour déposer leurs enfants.

9. Suggestions de travaux/aménagements dans l'école

Ce sont uniquement des petits aménagements dans certaines classes, qui seront effectués par la mairie pendant les vacances.

10. Elections des RPE d'octobre 2022 : organisation (exclusivement par correspondance ?)

Vu l'arrêté du 19 août 2019 qui modifie l'arrêté du 13 mai 1985 relatif au conseil d'école, plus exactement le troisième alinéa de l'article 1er de l'arrêté du 13 mai 1985 susvisé, il est confirmé que le vote des RPE en octobre 2022, date exacte non diffusée à ce jour, **aura lieu exclusivement par correspondance sur décision de la directrice d'école.**

La commission électorale a déterminé les modalités du déroulement du scrutin comme suit :

Les enveloppes reçues au plus tard à 12 heures le jour des élections défini ultérieurement par le ministère de l'éducation nationale, seront prises en compte lors du dépouillement qui aura lieu le même jour à 16h30 en présence de la directrice et de ses assesseurs nommés ce jour : Mmes Nathalie FENIZ représentante de parents d'élèves, Céline MILLET enseignante et la directrice, Mme PINTO RIBEIRO Maria.

Mmes GOGIEN MRINI et PINEAU se proposent de préparer le matériel de vote pour ces élections.

11. Composition du bureau des élections des représentants de parents d'élèves pour la rentrée prochaine (arrêté ministériel du 13/05/1985 modifié par les arrêtés des 09/10/1986, 25/08/1989, 22/07/1993 et 17/06/2004)

Lors de la réunion de rentrée avec les familles, si elle déroule en présentiel, la directrice offrira un temps de parole aux représentants de parents d'élèves afin qu'ils puissent se présenter (organisation, implication dans la vie de l'école, participations aux activités...).

Les élections des représentants de parents d'élèves se feront avant les vacances de la Toussaint, en octobre. La date sera fixée ultérieurement.

Les représentants de parents élus cette année sont « en poste » jusqu'aux prochaines élections d'octobre 2022.

Mmes LEROUX, PINEAU, FENIZ, ORAIN et GOGIEN MRINI souhaitent à nouveau se présenter aux élections prochaines des représentants de parents d'élèves

12. Questions des parents :

Est-il possible d'envisager de dissocier la tarification garderie du matin et garderie/étude du soir pour les parents qui n'utilisent qu'un seul de ces deux services ?

La mairie a répondu qu'il n'est pas envisageable pour l'instant de dissocier les deux car cela aurait un impact financier. Cependant la question du périscolaire pourra être étudiée par la suite.

Pourrait-on connaître, non pas le fonctionnement de la cantine mais la filière d'approvisionnement, production locale ? part du bio ?

La mairie a précisé qu'il y avait un repas végétarien par semaine et ce depuis fin 2019. Notre prestataire a d'ores et déjà intégré une quantité de produits à hauts critères qualitatifs avec un taux minimum de 50% de produits durables dont 20% issus de l'agriculture biologique. Les critères qualitatifs sont les suivants :

- Viande française et/ou labellisée
- Produits AOP et AOC
- Produits issus de l'agriculture biologique
- Les produits MSC (pêche durable)
- Produits HQE (Haute qualité Environnementale)

Complétés par les produits locaux et des plats « fait maison »

Il faut savoir que la mairie a subi une hausse de prix de presque 15% en septembre 2021 pour permettre l'intégration de ces nouvelles normes de qualité. Hausse qui n'a pas été répercutée aux familles. Si nous devons absorber une nouvelle hausse de prix, nous serions obligés de revoir les tarifs à la hausse à la rentrée prochaine.

La mairie a souhaité renouveler l'achat d'une calculatrice qui sera offerte à tous les élèves de CM2 à la fin de l'année scolaire.

Fin de la séance à 19 heures 15

Secrétaire de séance
Mme Jennifer ORAIN



Directrice de l'école
Mme Maria Pinto Ribeiro

